

Samedi 30 MARS 2013

CONVOCAION à 14h00 DANS LE CLUB, Début des matches au plus tard à 14h30.



N3 (de 6 à 12,49) : 200 pts GC sur 2m80 limitation reprises 35



POULE A			ESTAIRES			POULE B			ESTAIRES		
ESCHENBRENNER Donovan	1	40,000	DENAIN	BRESSAC Guillaume	2	10,000	DOUAI				
TAFFIN Emmanuel	8	7,820	RONCHIN	AU Duong Tu	7	9,790	GRANDE-SYNTHE				
DEWULF Dominique	9	5,710	GRAVELINES	GROLLET Fabien	10	10,020	VILLENEUVE				

POULE C			ESTAIRES		
LEVEQUE Daniel	4	12,070	RONCHIN		
DESWELLE Jean-Pierre	6	14,890	DUNKERQUE		

			ESTAIRES			
			BRESSAC Guillaume	2	10,000	DOUAI
			LEVEQUE Daniel	4	12,070	RONCHIN
			DESWELLE Jean-Pierre	6	14,890	DUNKERQUE
			AU Duong Tu	7	9,790	GRANDE-SYNTHE
			GROLLET Fabien	10	10,020	VILLENEUVE

1 POULE DE 5 B ET C

Responsable : GUILLAUME BRESSAC

Tel 0675544349

agane23@hotmail.fr

Les joueurs du même club débutent la compétition.

Une poule de 5 :: la règle sur les joueurs d'un même club ne s'applique pas !

On classe les joueurs (moy. si T1, sinon place du Ranking).

au premier tour : 1 - 5 et 2 - 4

deuxième tour : 3 - gagnant 2-4 et gagnant 1-5 - perdant 2-4

dernier tour : 3 - perdant 1-5

2 Poules de 2 : Les Joueurs se rencontrent d'abord dans leur Poule.

Les 2 gagnants se rencontrent sur le billard N°1.

En cas d'égalité, au 1er tour les joueurs sont départagés à la série, et celui qui a commencé la partie (bille blanche).

L'arbitrage est assuré par le club organisateur si les 2 poules sont prévues ;

Si ce sont 2 poules non prévues : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.

Poule de 3 : Chaque joueur ou un volontaire arbitre les autres matches de la Poule

Chaque joueur joue contre les 2 autres joueurs de sa Poule

Poule de 2 : Les joueurs se rencontrent 2 fois

L'arbitrage est assuré par le club organisateur si la poule est prévue ; si non

prévue : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.

POLARD Gille	14	6,87	RONCHIN
--------------	----	------	---------

REGNIER Patri	5	9,700	ESTAIRES
---------------	---	-------	----------

MISSIEAN Jean-	13	7,93	VILLENEUVE
----------------	----	------	------------

PICOT MARC	11	6,110	RONCHIN
------------	----	-------	---------

BERRIER Jean-P	1	12,490	RONCHIN
----------------	---	--------	---------

HORNAIN Den	12	3,92	DENAIN
-------------	----	------	--------